

EDITO

« Le poème n'est point fait de ces lettres que je plante comme des clous, mais du blanc qui reste sur le papier » écrivait Paul Claudel (*Cinq Grandes Odes, Les Muses*).

Aussi sibyllin soit-il, ce vers s'impose à nous. Il n'a pas été choisi en rapport avec l'évaluation prochaine par l'HCERES, mais en raison de notre départ. Toute plaisanterie mise à part, nous avons essayé, pendant notre mandat, de structurer et de renforcer le CRJ. Avec finalement un seul véritable objectif : que toutes et tous – doctorants, contractuels LRU, maîtres de conférences, professeurs et chercheurs associés – puissent réaliser leur projet et s'épanouir en termes de recherche. L'idée était également de créer une petite société de personnes - composée de Claire, Elsa, Mélanie, Maëlle et nous-mêmes - attentive à la satisfaction de chacun et désireuse de faciliter tous les projets. Il ne nous appartient pas de dire si l'objectif a été atteint. Toujours est-il que nous avons œuvré pour que l'accueil et le suivi des doctorants soient améliorés, que la construction de nos activités autour de trois axes thématiques se réalise sans heurt. Par ailleurs, l'équipe administrative a été étoffée, les conférences citoyennes ont été un succès, la communication interne et externe s'est professionnalisée, le nombre de manifestations a augmenté de façon exponentielle, les rapports avec nos partenaires naturels (barreau, magistrature, collectivités territoriales) se sont multipliés, l'environnement institutionnel a été maîtrisé et l'internationalisation du laboratoire a été amorcée... Mais tout n'est pas parfait pour autant. Il faut en effet continuer à renforcer l'identité du laboratoire, favoriser des activités transversales, mieux accueillir les professeurs invités et soutenir encore plus celles et ceux d'entre nous qui candidatent à des contrats de recherche. Il nous faudra à l'avenir être audacieux, ne pas avoir peur d'innover et de remettre en cause les méthodes les plus traditionnelles de recherche, sans renoncer à ce qui fonde la spécificité de la recherche en droit : le raisonnement rigoureux et le lien direct avec les questions de société. Chacun d'entre nous, en tant qu'enseignant-chercheur, a évidemment cette préoccupation à l'esprit et peut aujourd'hui trouver dans le CRJ les conditions favorables à son épanouissement. C'est sans doute là notre principale satisfaction.

Michel Farge et Nicolas Kada

Bienvenue aux nouveaux membres



Charlène Bois-Farinaud, doctorante contractuelle en droit privé
Julie Hamonic, doctorante contractuelle en droit privé
Marine Haulbert, MCF droit public
Farah Jerrari, doctorante contractuelle en droit public
Tristan Lauraire, LRU droit privé
Claire Masouy, Responsable administrative CRJ
Yannick Joseph-Ratineau, MCF droit privé
Cécile Regourd, MCF droit public
Loïc Roulette, LRU droit public
Charlène Virgone, LRU droit privé

Activités scientifiques à venir

Programmation scientifique 2019-2020



Colloque annuel de l'AFDSD
jeudi 26 & vendredi 27 septembre 2019

Un auteur un café:
«**Les grands figures de la décentralisation, de l'ancien régime à nos jours**»
jeudi 17 octobre 2019 de 13h00 à 14h00
Nicolas KADA

Colloque annuel CRJ-CUERPI:
«**La propriété intellectuelle renouvelée par le numérique**»
vendredi 22 novembre 2019

Colloque à l'occasion des 60 ans du Traité de l'Antarctique au droit international
«**Les apports du système du traité sur l'Antarctique au droit international**»
jeudi 5 & vendredi 6 décembre 2019

Colloque:
«**Les 10 ans de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne**»
jeudi 12 & vendredi 13 décembre 2019

Vie de laboratoire: renouvellement de la codirection et des représentants des doctorants

Election co- direction:

Date dépôt des candidatures : lundi 4 novembre 2019 au vendredi 29 novembre 12h00

Date élection: lundi 2 décembre au vendredi 6 décembre 2019 12h00

Bureau B404

Extrait des statuts du CRJ(article 7) :

La direction du Centre de Recherches Juridiques est assurée par deux membres permanents titulaires d'une HDR, relevant de deux sections différentes du CNU.

Cette direction est proposée au conseil de laboratoire après un vote à la majorité absolue des suffrages exprimés par les membres permanents et les représentants élus des doctorants au conseil de laboratoire. Elle est ensuite nommée par le chef de l'établissement pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois, sa nomination étant proposée par le conseil du laboratoire. Le chef de l'établissement peut, dans des circonstances exceptionnelles, et après avis du conseil de laboratoire et de sa ComR, démettre un ou les membres de la direction de leur fonction de direction. Les candidat-e-s doivent déposer leur candidature avant la réunion du conseil de laboratoire qui émettra un avis sur la candidature.

Chaque acte de candidature est composé d'un binôme d'enseignants-chercheurs appartenant chacun à une section différente du CNU.

Accueil professeur invité

Antoine Bailleux : professeur Université Saint-Louis de Bruxelles

Date : du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2019

On compte sur vous !

Réservez votre mardi 7 janvier 2020 : Visite du comité d'experts de l'HCERES

Julie ARROYO

« L'obligation de neutralité religieuse et l'externalisation des activités administratives », RFDA, 2019, n° 4, pp. 719-730.

Sébastien BERNARD

Les mutations de l'actionnariat public, RFDA, 2019, n°3, pp. 489-498.

La réforme des mécanismes de protection des entreprises stratégiques, AJDA, 2019, p. 1285 et suiv.

Secteur public national, JCP Administrations et Collectivités Territoriales, 2019, n° 18-19, 2127, p. 12 et suiv.

Sylvain BERNARD

Le décès de l'employeur d'un salarié à domicile : précisions sur le bénéfice du crédit d'impôt et le passif successoral, obs. sous Rep. min. n°63, JCP N 2019, 696

Les dangers de la qualification de dirigeant de fait pour les époux associés, obs. sous Cass. com. 10 avril 2019, JCP N 2019, 557 et RFP 2019, 92

Protection du logement familial et pouvoirs du liquidateur, obs. sous Cass. civ. 1re 3 avril 2019, JCP N 2019, 406

Sébastien BRAMERET

Actionnariat partagé d'une société à capital public locale : quand le législateur s'en mêle (et s'emmêle ?) », AJDA, 2019, n° 29, p. 1690

« Chiens de traîneau, (absence de) neige et concurrence », Note sous TA Grenoble, 20 novembre 2018, Société Entre chiens et loups, RLC, 2019, 83, 3576

« Vers un Acte III de l'économie mixte locale ? », JCPA, 2019, n° 22, AR 369

Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER

« Gestation pour autrui : le cercle vertueux du dialogue des juges – A propos de l'avis consultatif de la Cour EDH du 10 avril 2019 », avec G. Vial, RDLF 2019, chr. n°22

Frédérique COHET

Pollution des sols et obligation d'information du vendeur : une portée strictement définie - AJDI 2019. 649 — 19 septembre 2019

Pacte de préférence : retour sur la portée de l'engagement du promettant— AJDI 2019. 560 — 26 juillet 2019

La capacité de jouissance des associations à l'aune du droit des procédures d'exécution — AJDI 2019. 552 — 26 juillet 2019

Michel FARGE

Loi de programmation et de réforme pour la justice – Les conséquences de la réforme en droit international privé, Dr. Famille 2019, Chron. n°16.A. Devers et M. Farge

Sébastien FERRARI

« Le contrôle de légalité face à la modification des contrats de la commande publique », in V. Bouhier (dir.), L'intervention du tiers dans les contrats administratifs, Varenne, 2019, Actes du colloque organisé le 18 avril 2019 par l'Université d'Évry, à paraître.

« Le droit à la confidentialité des données fiscales des responsables publics », in C.-E. Sénac (dir.), La vie privée des responsables publics, Publications du CURAPP-ESS, 2019, Actes du colloque organisé les 6 et 7 février 2019 par l'Université de Picardie Jules Vernes, à paraître.

« Le jugement et ses suites : quelles conséquences pour une décision d'annulation ? », in M. Morales et R. Radiguet (dir.), Le droit au juge à l'épreuve de l'évolution du contentieux de l'urbanisme, Actes du colloque organisé le 14 mars 2019 par l'Université de Perpignan Via Domitia, JCP A, 2019, n° 25, 2189.

Stéphanie FOURNIER

Droit pénal général, LexisNexis, coll. «objectif droit», 2019

Rubrique « complicité », Répertoire droit pénal, Dalloz, 2019 (à paraître)

Commentaire de Cass. crim., 16 janv. 2019, n° 17-87.027, RPDP 2019, n° 2

Stéphane GERRY-VERNIERES

Remise des quatre rapports relatifs à la Barémisation de la justice à la Mission droit et justice : rapport pénal, rapport social, rapport famille et rapport de synthèse (les rapports sont en cours de relecture par le comité scientifique de la Mission)

Nicolas KADA

« Les grandes figures de la décentralisation » (Direction de l'ouvrage avec Vincent Aubelle)

Paris : Berger-Levrault, 2019, 900 p.

« Le régime politique métropolitain lyonnais » in : «La métropole de Lyon» (sous la dir. de Christophe Chabrot).

Paris - L'Harmattan coll. GRALE, 2019, p.77

« L'exécutif local : un reflet du modèle constitutionnel national » in : «Constitution et collectivités territoriales» (sous la dir. de Jean-Marie Pontier et Didier Guignard).

Paris : LexisNexis/Idetcom, 2019, p.131.

Alex LAMARCHE

« Le street art saisi par le droit d'auteur », in G. Calley, C. Broche (dir.), Le street art : esquisse d'un art vandale,

Presse de l'Université de Savoie Mont-Blanc, 2019

<https://www.lgdj.fr/le-street-art-esquisse-juridique-d-un-art-vandale-9782377410064.html>

Ingrid MARIA

« Révocation judiciaire d'un mandat de protection future et droit de vote du tuteur », Dr. famille 2019, comm. 185

Claire-Anne MICHEL

Note sous Cass. com., 13 mars 2019, à paraître : La distinction entre la clause d'exclusion et la clause d'éviction : le doute subsiste...

Note sous Cass. soc., 16 janv. 2019, Gaz. Pal., 25 juin 2019, n° 23, p. 73 : L'incertain cumul entre les qualités d'associé d'une EURL et de salarié

Romain RAMBAUD

Le droit des élections et des référendums politiques, LGDJ, Précis Domat, 2019.

Le principe non bis in idem en droit électoral, AJDA, 2019, p. 1653.

Anne-Gaëlle ROBERT

Collaboration au Code pénal, lexisNexis, 2020, annoté sous la direction de David Déchenaud.

Delphine SASSOLAS

Note sous Cass. Com. 21 nov. 2018, n° 16-25128, chronique de contrats spéciaux, Les Petites Affiches, 19 août 2019, n° 165, p. 3.

Romain TINIÈRE

Francesca Ippolito et Romain Tinière (dir.), « Les mécanismes de suivi du respect de l'Etat de droit en Europe », RTDE, 2019/2, pp. 253-350 (dossier d'articles)

- Constance Chevallier-Govers et Romain Tinière (dir.), De Frontex à Frontex - Vers l'émergence d'un service européen des garde-côtes et garde-frontières, 2019, Bruylant, Coll. Droit de l'Union européenne, 298p. (actes de colloque)

- Romain Tinière, « L'Initiative citoyenne européenne à l'épreuve de la régulation du marché », intervention lors du congrès annuel de l'Association française d'études européennes (AFEE) à Lyon, publication en cours

Géraldine VIAL

« Le réexamen des décisions civiles rendues en matière de gestation pour autrui - Procédure, enjeux et perspectives », Actes du colloque Les mutations contemporaines du Droit de la famille, PUG, à paraître.

« Preuve des contraventions : quand la preuve scientifique vient au secours de la preuve par écrit ! », chronique Droit de la preuve, Cahiers Droit, Sciences et Technologies, CNRS, septembre 2019, à paraître.

« Gestation pour autrui : le cercle vertueux du dialogue des juges », article co-écrit avec AS Brun-Wauthier, RDLF 2019, chron. n°22.

Stéphane ZINTY

« Droit commun des plateformes numériques : le déroulement de la relation entre la plateforme et les usagers », Juris-Classeur Commercial, Fasc. 872, à paraître

Droit Pénal général de Stéphanie FOURNIER, Lexis Nexis

Nombreux sont les étudiants à avoir appris leur droit pénal et procédure pénale sur des ouvrages réalisés par des collègues grenoblois.

Rédigé par le Professeur Stéphanie Fournier, ce manuel consolidera la tradition.



Participation des membres à des manifestations ou activités scientifiques

Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER

« Handicap, vie affective et sexualité », Conférence-débat organisée par la Fédération éthique de l'agglomération grenobloise et l'Espace éthique GHT Dauphiné

Le maintien des liens personnels et alimentaires avec l'enfant, Demi-journée d'étude sur le thème Rester parents après une séparation, UGA CAF de l'Isère

Laurence CIMAR

« Le patient partenaire, regard du juriste », intervention lors du Colloque «La rentrée des patients», organisé par l'UD-PARA, Ministère de la santé, Paris, 5 septembre 2019,

<https://udpara.org/renre%CC%81e-des-patients-partenaires.html>

Frédérique COHET

Participation, en qualité de directeur de thèse, à la soutenance de la thèse de M. Ben Aydi Hamou intitulée : «Recherches pour une recours sécurisé à la société civile immobilière, outil de gestion patrimoniale du couple», le mardi 10 octobre 2019

Claire COURTECUISSÉ

« Lorsque les politiques publiques françaises invitent les habitants des espaces ruraux à relever le défi de la cohabitation migratoire », in Panel 3.17 – Anciennes/anciennes habitantes, nouvelles/nouveaux arrivantes : quels défis pour la cohabitation en zone rurale et/ou de montagne ? XVIIème CONGRES INTERNATIONAL DE L'ARIC (Association internationale pour la recherche interculturelle), Juin 2019, Genève, Suisse

Frédérique FIECHTER- BOULVARD

« Données criminologiques sur la délinquance des femmes », Travaux de l'Institut de Criminologie et de Droit pénal, Paris Panthéon-Assas, à paraître aux éditions Dalloz, Coll. Essais de philosophie pénale et de criminologie.

Communication Colloque Institut de Criminologie et de Droit pénal, Paris Panthéon-Assas, 11 octobre 2018, Femmes et droit pénal

Stéphane GERRY-VERNIERES

« Barémisation, dématérialisation : vers une ubérisation du divorce ? », communication à l'occasion du colloque Les significations des réformes du divorce, ss. direct. scientifique V. Egéa, E. Bonifay et J. Souhami, Université Aix-Marseille, 16-17 mai 2019

Journées des jeunes chercheurs en sources du droit, 4e édition, le 20 juin 2019, ss. direct. scientifiques de B. Bonnet, S. Gerry-Vernières, E. Mazuyer et P. Deumier, Université de Lyon 3

Sabine LAVOREL

Co-organisation de l'Ecole d'été « Autour du 2°C » sur les enjeux de l'interdisciplinarité de la recherche sur le changement climatique, organisée sous l'égide du CNRS / UGA (CRJ, GAEL) / IRD / INRIA, à Autrans, du 3 au 7 juin 2019 : <https://www.communaute-univ-grenoble-alpes.fr/fr/formation/autour-du-2-c-2eme-edition-702975.htm>

Intervention sur les « Enjeux autour des politiques de lutte contre le changement climatique dans les territoires français océaniques », à l'occasion de la journée d'études «Les outre-mer français : relations à l'État et politiques publiques» organisée la Fédération des Sciences sociales Suds, INALCO / IRD, Université Paris Diderot, 24 juin 2019.

Intervention sur « Le rôle des juges dans l'émergence d'une responsabilité climatique des États », lors du colloque « Dynamique du droit et activisme des juges », organisé par la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, 18 et 19 septembre 2019.

Ingrid MARIA

Participation au jury de soutenance de thèse Monsieur M. HAMOU BEN AYDI sur « La SCI : Recherches pour un recours sécurisé à la société civile immobilière en tant qu'outil patrimonial du couple » le mardi 10 septembre 2019
Conférence en M2 droit privé à Rennes le 19 septembre 2019 sur «Le handicap et la fin de vie»

Romain RAMBAUD

Audition à l'Assemblée Nationale : propositions de loi visant à clarifier diverses dispositions du droit électoral (audition par M. le député Gouffier-Cha, rapporteur de la commission des lois), 4 sept. 2019

Anne-Gaëlle ROBERT

La justice restaurative : ce que dit la loi, 19ème conférence régionale sur les aménagements des peines et les alternatives à l'incarcération, Cour d'appel de Grenoble, 13 mai 2019.

Bilan des activités scientifiques du CRJ

10/01 : Un auteur, un café avec S. Lavorel

23/01 : Conférence citoyenne « démocratie » (à Valence)

28/01 : Cycle de Conférences : « Les récits judiciaires de l'Europe »

29/01 : Séminaire doctoral en droit européen

31/01 : Cycle de Conférences : « l'Union européenne et les clés juridiques d'une prospérité sans croissance »

31/01 : Table ronde : « Actualités contentieuses : autour du Tribunal administratif » avec Denis Besle, président Tribunal administratif, Sandrine Fiat, avocate et Grégory Mollion, avocat et MCF

01/02 : Colloque « Licenciement et Barème »

13/02 : Conférence citoyenne « La crise indépendantiste en Catalogne »

07/03 : Un auteur, un thé avec X. Dupré de Boulois « Le droit des libertés fondamentales »

14/03 : Journée d'étude « Le droit pénal électoral »

21/03 : Conférence « La démocratie sociale à l'ère numérique ; regards croisés autour du vote électronique »

22/03 : Journée d'études « Loi de modernisation de la justice »

28 et 29/03 : Colloque « la Revue des droits fondamentaux (RDLF) » - 2ème édition

01/04 : Journée d'études « Retraite et droit patrimonial du couple »

05/04 : Colloque « Protection juridique des majeurs : bilan et perspectives »

14/06: Demi journée d'étude : « Rester parents après une séparation: le maintien des liens personnels et alimentaires avec l'enfant »

13 et 14/06 : Workshop international « Open innovation »

Du côté des doctorants

Le mot des représentants

Représentants des doctorants au sein du Conseil de laboratoire du CRJ depuis 2 ans, nous avons eu l'opportunité de participer à l'élaboration des projets du laboratoire, de comprendre les enjeux liés à ceux-ci et de porter la voix des doctorants dans les débats. Ceux-ci nous ont notamment permis d'obtenir la clarification du système de remboursement des frais de transport et l'établissement d'une nouvelle procédure visant à en réduire les délais, ou d'être à l'initiative de demi-journées de présentation des thèses qui ont permis des échanges fructueux entre doctorants et enseignant-chercheurs.

Nous remercions la direction et l'équipe du CRJ pour leur bienveillance et leur écoute.

Notre mandat touchant à sa fin, nous invitons les doctorants désireux de s'investir au sein du laboratoire à faire connaître leur candidature.

Alex Lamarche et Ludovica Robustelli

Rappel:

La date des prochaines élections des représentants des doctorants :

(Date dépôt des candidatures : lundi 4 novembre 2019 au vendredi 29 novembre

Date élection: lundi 2 décembre au vendredi 6 décembre 2019 Bureau B404)

Création de l'Association des doctorants en droit de l'Université Grenoble Alpes (ADDUGA)

L'ADDUGA a pour but de soutenir et d'encourager la recherche doctorale et de proposer des moments de convivialité propices au renforcement de l'intégration des doctorants en droit.

Lors de la réunion du comité directeur de l'association, ont été élus comme membres du bureau :

Président : Mickaël GROS

Vice-présidente : Claire CORDIER

Trésorier : Pierre-André CHEMINANT

Secrétaire : Claire MERMOUD

Un nouveau rendez-vous pour le suivi des thèses

Mi-juin, le CRJ a organisé des réunions par champ disciplinaire avec les doctorants volontaires pour qu'ils puissent faire part en toute liberté de leur avancement de thèse, des difficultés éventuellement rencontrées et de la méthodologie employée pour leur recherche. Intervenant en complément des comités de suivi de thèse de l'EDSJ, ces réunions ont rencontré un grand succès, tant auprès des doctorants que des enseignants-chercheurs titulaires qui ont accepté de prendre de leur temps pour se prêter à cet exercice. Le CRJ va donc veiller à renouveler l'expérience, en prévoyant même un second rendez-vous annuel pour donner la parole au plus grand nombre.

Soutenances de thèses

**Monsieur Hamou Ben Aydi
a soutenu sa thèse
le 10 septembre 2019**

**Madame Aurélie MURE
soutiendra sa thèse
le 8 novembre 2019**

Divers

« Chères collègues, Chers collègues du CRJ,

Comme certains d'entre vous le savent déjà, j'ai quitté Grenoble pour d'autres horizons professionnels. Suite à la soutenance de ma thèse (dir. N. Kada) et à l'obtention de la qualification (section 02), j'ai entamé le fameux «Tour de France». Le comité de sélection de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye m'a classée première. Celui de la Faculté de droit de Grenoble ayant décidé de ne pas m'auditionner, c'est sans dilemme cornélien que j'ai accepté le poste et mis fin au tour. Ce petit message pour vous dire au revoir, et saluer toutes celles et ceux qui font vivre le CRJ et la recherche au jour le jour. Merci pour votre accueil, ces années de travail et les opportunités qui m'ont été données. Je souhaite au CRJ et à tous ses membres de réussir dans leurs projets».

Camille MORIO

Maîtresse de conférences en droit public

Responsable du pôle concours administratifs de l'i-EPrépa

Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

<http://fr.linkedin.com/pub/camille-morio/a0/86b/803/>